



Avis publics

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés sur notre site Web ou sur le babillard de l'hôtel de ville.

VOTRE MUNICIPALITÉ VOUS INFORME



ENVIRONNEMENT

Collecte des bacs bruns

Les premières semaines de collectes de bacs bruns ont atteint les objectifs voulus, c'est-à-dire qu'un peu plus de 30 % de la population y participe. Les quantités recueillies dépassent même nos attentes. C'est un bon départ, il faut garder le cap! N'oubliez pas que la collecte des bacs bruns sera aux deux semaines à partir du mois de novembre et ce, jusqu'à la fin du mois de mars. Pensez aussi à laisser un espace d'au moins 1 mètre entre vos bacs lorsque vous en mettez plus d'un en bordure du chemin. **Autre changement important à venir** : à compter du mois de janvier 2025, la collecte des bacs verts aura lieu à toutes les 3 semaines et ce, pendant toute l'année.

Qu'est-ce que je mets dans mes bacs?

Nous vous conseillons fortement de télécharger sur votre cellulaire ou votre tablette l'application **Ça va où?** de Recyc-Québec. Notre équipe s'est assurée que l'application est à jour pour La Tuque et que l'option du bac brun vous soit maintenant offerte. Vérification faite, ça fonctionne très bien.



FINANCES

3^e versement de taxes

La date d'échéance pour faire votre troisième et dernier paiement de taxes est le mercredi 6 novembre 2024. Nous vous encourageons à faire votre paiement en ligne avec le service de paiement de factures de votre institution financière. Pour connaître tous les modes de paiement possibles, consultez notre site Web. L'hôtel de ville est présentement ouvert selon son horaire régulier, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.



INCENDIE

Cuisinière électrique dangereuse

La division prévention de notre service incendie vous informe que Santé Canada a publié un rappel de produit concernant plusieurs modèles de cuisinières électriques de la marque Samsung qui ont été vendus entre 2013 et août 2024. Les boutons ne sont pas munis d'un système de verrouillage, ce qui peut entraîner un incendie. Les consommateurs doivent contacter Samsung Canada pour recevoir un ensemble gratuit de loquets ou de couvercles à boutons compatibles avec leur modèle de cuisinière électrique encastrable. Pour plus d'information, consultez le site Web de Santé Canada dans la section Rappels et avis de sécurité.



COMMUNICATIONS

Calendrier municipal 2025

Nous préparons actuellement le prochain calendrier municipal 2025. Les organismes ont jusqu'au vendredi 3 novembre pour nous faire parvenir leurs activités de l'an prochain pour qu'elles soient inscrites au calendrier. Prenez note que notre calendrier annuel ne sera plus distribué directement à votre porte en raison de la disparition du Publisac. Lorsqu'il sera prêt à la mi-décembre, vous pourrez avoir accès à sa version numérique sur notre site Web ou vous en procurer une copie papier dans nos installations municipales.

Bulletin La Tuque, c'est MA ville!

L'édition d'automne de notre bulletin d'information aux citoyens La Tuque, c'est MA ville! sera disponible au début de la semaine prochaine. La version numérique sera sur notre site Web et les copies papier seront dans nos présentoirs à l'hôtel de ville, au Colisée, au chalet de ski, à la bibliothèque, à l'aérogare, au parc des Chutes, au bureau municipal de Parent, à la caserne incendie, etc. C'est gratuit et cette publication contient plusieurs informations utiles. Gardez-la pour vous y référer au cours des prochains mois.

Prudence dans les rues le soir d'Halloween

Le jeudi 31 octobre, les petits monstres, sorcières et autres personnages envahiront nos rues pour la fête de l'Halloween. Soyez prudents et ralentissez au volant de votre véhicule, car un enfant peut surgir devant vous à tout moment soudainement. Nos pompiers seront dans les rues pendant la collecte des bonbons, afin d'assurer la sécurité de tous. Merci de votre collaboration.

Notre équipe de la bibliothèque fera la distribution de bonbons jusqu'à 20 h, passez leur montrer vos plus beaux costumes. Jusqu'à épuisement de nos réserves!

Inspection des vannes de Chute-Allard

Hydro-Québec nous a avisé qu'il y aura au cours des deux prochaines semaines des manœuvres autour de la centrale de Chute-Allard, afin de procéder à l'inspection des vannes. Du 23 octobre au 3 novembre, le bief en amont sera abaissé de 3,2 mètres à raison d'environ 30 cm par jour. Du 4 au 6 novembre, il y aura inspection en amont. Le 6 novembre en soirée, ce sera le début du remplissage en amont de la centrale à raison de 120 cm par jour. Les 7 et 8 novembre, ce sera l'inspection en aval. Cette opération sera effectuée par plusieurs travailleurs d'Hydro-Québec directement sur le terrain et en hélicoptère.



CONSEIL MUNICIPAL

Résumé des assemblées publiques du 15 octobre 2024

N. B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- Le conseil d'agglomération a ajouté 25 000 \$ dans l'enveloppe du projet Budget jeunesse en raison du succès de cette initiative. Un 16^e projet jeunesse a été approuvé lors de l'assemblée, soit l'aménagement d'une chambre de joueurs pour les filles au Colisée Denis-Morel.
- Les élus ont donné une autorisation de signature d'une nouvelle entente 2024-2027 pour le Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts. L'enveloppe réservée à la Mauricie dans le cadre de ce programme sera de 675 000 \$ en 2024-2025.
- Le conseil municipal a donné son accord pour la rénovation de 2 façades au centre-ville, ainsi que la construction d'un nouvel immeuble sur la rue Scott. Il a aussi procédé à la vente d'un terrain et l'achat d'un autre dans le parc industriel. L'adjudication du contrat de la fourrière municipale a aussi été octroyé à une nouvelle entreprise de La Tuque qui débutera ses opérations en janvier 2025. Malgré ce changement, la fourrière va demeurer au même endroit et garder le même numéro de téléphone.
- Le processus légal pour la dissolution de la Société de développement commercial (SDC) a débuté. Il y aura tenue de registre pour les membres de la SDC le 31 octobre entre 9 h et 19 h à l'hôtel de ville. Il faut au moins 24 signatures au registre pour que la procédure se poursuive. Si le nombre de signatures requis est atteint, il y aura un référendum le 15 décembre pour que tous les membres de la SDC puissent se prononcer.

4 AU 12 NOVEMBRE

**PRÉVENTE
D'ABONNEMENT**

50% DE RABAIS

**SKI
La Tuque**

POUR TOUTES LES INFOS

